

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

*26 Avril*

*Dossier relatif à la vente dans la Salle St*

*Luc de deux portraits de Van Dyck (27 avril 1895)*

*N° 3.958*

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

*Sente de deux portraits de Van Dyck à la Salle St Luc (le 27 avril 1895)*

enriches et l'orchestre est indigne d'un établissement sérieux.

---

## Une vente de Van Dyck.

Nous signalons une vente prochaine de deux portraits d'Antoine Van Dyck. L'un de ces portraits représente un gentilhomme, vêtu de noir. Il est d'une vie prodigieuse et d'un superbe caractère. Bellement peint, dans la manière la plus prestigieuse du maître, ce tableau est un de ceux qui marquent dans son œuvre, et il serait vraiment désolant de le voir quitter la Belgique pour rejoindre, par exemple, l'étonnante *Parabole des Aveugles* de Breughel, qui fait aujourd'hui une des gloires du Louvre. Il en est de même du second portrait, celui du président Pierre Roose, seigneur de Froidmont et Ham-sur-Sambre. La vente de ces tableaux se fait « pour sortir d'indivision ». Il est utile, quand un amateur belge ou une famille de chez nous se défait d'une belle toile d'un de nos vieux maîtres, que nos musées sachent la retenir. Cela les empêcherait de devoir recourir à nombre d'intermédiaires étrangers pour acquérir des tableaux flamands, quelquefois d'authenticité douteuse.

---

Bruxelles le 26 avril 1894

Monsieur le Secrétaire

Pour satisfaire au désir de Messieurs  
les membres de la Commission directrice  
des Musées Royaux de Peinture et de  
Sculpture, j'ai examiné ce matin  
le tableau de Van Dyck, n° 1 du  
Catalogue de la vente de Tret.

J'ai l'honneur de vous faire savoir,  
que je considère cette toile comme une  
bonne production du maître, quoique  
d'une facture un peu mince dans les  
mains et les vêtements.

Monsieur Emile Van Mons  
Secrétaire de la Commission  
des Musées Royaux.

L'état de conservation n'est pas parfait;  
beaucoup de points écaillés de la couleur  
ont été restaurés

Quant à la signature elle est ancienne

J'ai estimé cette œuvre, dans le temps, x

25,000 francs

Je vous prie d'agréer Monsieur le  
Secrétaire l'assurance de mes sentiments

respectueux

Victor Le Roy

x le 31 mai 1878 -

3  
POUR SORTIR D'INDIVISION



VENTE DE DEUX PORTRAITS

PAR

ANTOINE VAN DYCK

ET D'UN PORTRAIT

PAR

GASPARD DE CRAYER



NOTAIRE :  
**M<sup>e</sup> DE WÉE**  
RUE VAN MOER, 14  
**BRUXELLES**

EXPERT :  
**MM. J. et A. LE ROY, Frères**  
12, PLACE DU MUSÉE  
**BRUXELLES**

CATALOGUE  
DE  
DEUX PORTRAITS

par Antoine VAN DYCK

ET

D'UN PORTRAIT

par Gaspard de CRAYER

DONT LA VENTE AURA LIEU POUR SORTIR D'INDIVISION

GALERIE SAINT-LUC, 10, rue des Finances, à Bruxelles

LE SAMEDI 27 AVRIL 1895

A 3 HEURES PRÉCISES DE RELEVÉE

par le ministère de M<sup>e</sup> DE WÉE, notaire à Bruxelles, 14, rue Van Moer.

---

EXPERTS : MM. J. et A. LE ROY, Frères, 12, place du Musée,  
à Bruxelles

chez lesquels se distribue le catalogue.

---

EXPOSITION

PARTICULIERE

PUBLIQUE

JEUDI 25 AVRIL 1895

VENDREDI 26 AVRIL 1895

de 10 heures du matin à 4 heures de relevée.

## LE CATALOGUE SE DISTRIBUE

A Bruxelles, chez J. et A. LE ROY, frères, Experts, 12, place du Musée.  
A Paris, » E. LE ROY et C<sup>ie</sup>, 2, rue Glück.  
A Londres, » M. H. COLNAGHI, 53, Pall-Mall.  
A Amsterdam, » C. F. ROOS et C<sup>ie</sup>, 49, Brakke Grond.  
A Berlin, » E. SCHULTE, 4<sup>a</sup>, Unter den Linden.  
A Vienne, » F. SCHWARTZ, 1, Nibelungengasse.  
A Cologne, » J. M. HEBERLE (H. Lempertz' Söhne), im Hause Neumarkt, 27-29,  
Parterre.

## CONDITIONS DE LA VENTE

La vente se fera au comptant, avec augmentation de dix pour cent.

L'exposition mettant le public à même de se rendre compte de l'état et de la nature des objets, il ne sera admis aucune réclamation, une fois l'adjudication prononcée.

On aura le plus grand soin des objets adjugés, sans toutefois répondre des accidents qui pourraient y arriver après l'adjudication.

## CATALOGUE

VAN DYCK (ANTOINE).

École flamande 1599-1641.

### 1. PORTRAIT D'UN GENTILHOMME.

Représenté debout, à mi-jambes, dans le corridor d'une somptueuse habitation, près d'une large colonne qui s'élève vers la gauche. Ses longs cheveux frisés et grisonnants retombent jusqu'en dessous de ses oreilles. L'expression des yeux est d'une singulière pénétration. Le nez, assez long et busqué, laisse tomber son ombre sur une moustache grisonnante aussi et qui cache, ses pointes relevées, une bouche dont on devine les plis fins et un peu sarcastiques. Une barbiche termine ce visage plein de vie.

Ce personnage, vu presque de face, est vêtu de noir et porte une collette unie et des manchettes. Tandis que sa main droite, baissée, soutient le bas de son manteau, sa main gauche, ramenée sur sa poitrine, met sur le noir du vêtement une lumineuse et opulente clarté.

Signé sur le piédestal de la colonne :

A. VANDYCK F.

1631.

Haut. 1,24. — L. 1,00. Toile.

VAN DYCK (ANTOINE).

École flamande 1599-1641.

2. PORTRAIT DU PRÉSIDENT ROOSE.

Ce personnage au regard sévère et scrutateur est vu de trois quarts, tourné vers la droite, et s'enlève sur un fond représentant un rideau vert cachant une colonne derrière laquelle s'entrevoit un coin de ciel éclairé par le soleil couchant. Il est vêtu de velours noir; un col blanc est rabattu sur ses épaules. Assis dans un fauteuil de velours vert, dont le dossier est orné de clous et d'une frange d'or.

Sa main droite tient une lettre « Au Roy » et son autre main s'appuie sur le bord du fauteuil. Il a un large front pensif, un nez droit s'amincissant vers la pointe; sa chevelure grisonne ainsi que sa barbiche et sa moustache épaisse qui barre sa joue.

Dans le coin en haut à gauche, des armoiries et l'inscription :

*Pierre Roose, seigneur de Froidmont et Ham-sur-Sambre, etc.  
Mort le 27 février 1657.*

Haut. 1,20. — L. 0,98. Toile.

---

DE CRAYER (GASPARD).

École flamande 1582-1669.

3. PORTRAIT D'HOMME.

Ce portrait représente un vieux seigneur à moustache et barbiche blanches. Il est debout, presque de face, son regard franchement fixé, d'un œil encore très clair, vers le spectateur. Une collerette blanche entoure son cou. Ce personnage est vêtu de noir.

Sa main droite, nue, tient un gant, tandis que l'autre main, gantée, est appuyée sur sa hanche. Au fond, un rideau rouge.

Haut. 1,19. — L. 0,86. Toile.

---

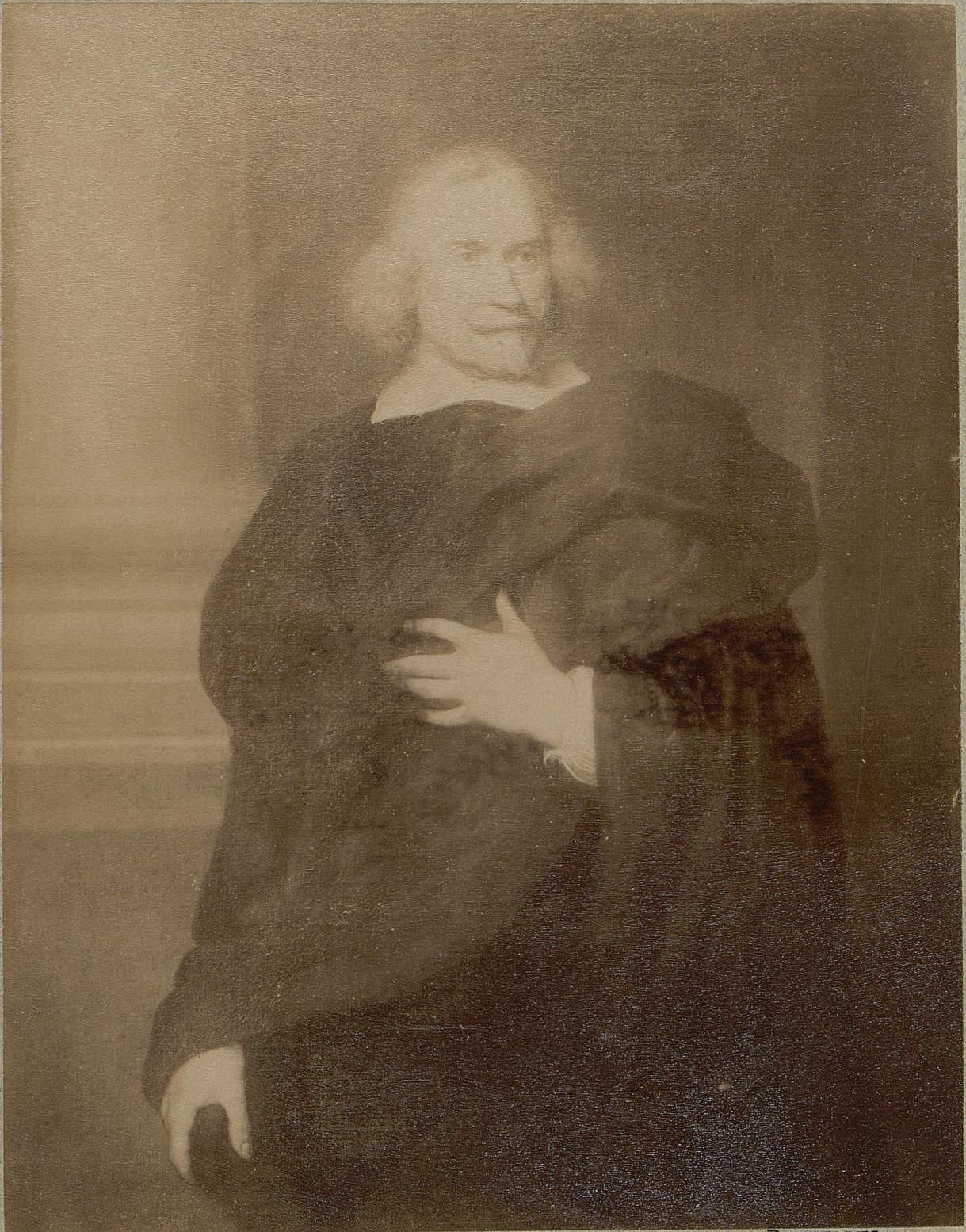
VAN DYCK (ANTOINE)



ALEXANDRE, photo.

BRUXELLES.

VAN DYCK (ANTOINE)



ALEXANDRE, photo.

BRUXELLES.